

"pour une politique tarifaire solidaire, équitable ...et raisonnable !"

Adopté en Conseil Municipal à l'unanimité, le passage au quotient familial des prestations de la ville, notamment les tarifs de la cantine, de l'accueil et des centres de loisirs a suscité de vives réactions de la part de certaines familles. Si une majorité des familles Mérignacaises ont vu leurs tarifs baisser et on s'en réjouit -, il s'avère que 25 % des familles ont vu leurs tarifs augmenter de façon importante. C'est en quelque sorte la règle du jeu du quotient familial : mettre en œuvre une tarification (progressive) qui tient compte de l'ensemble de la composition et des revenus de la famille sur la base des critères de la CAF. Ce principe offre une garantie d'équité, de solidarité et d'équilibre.

Pour autant, nous avons compris et entendu les remarques et les mécontentements de certains : pas assez d'information, une augmentation (un peu) trop brutale notamment pour les familles avec plusieurs enfants.

Après étude attentive, sans remettre en cause le fonds de la démarche que nous approuvons, nous souhaitons plus de progressivité dans l'échelonnement de la grille, avec l'ajout de deux quotients et un aménagement de l'accueil permettant plus de souplesse tarifaire.

Mérignac est une ville qui n'a pas à rougir, loin s'en faut, de sa politique de services à la population. De nombreuses prestations sont offertes que cela soit à travers sa politique sociale, sportive ou culturelle de service public ou bien en appui des associations. La politique scolaire est et doit être aussi un pilier de la politique municipale. Pour autant, Il est possible et nécessaire de rectifier une disposition imparfaite et agir en ce sens. Il n'est jamais trop tard pour mieux faire.

Les élus Europe Ecologie les Verts de Mérignac Gérard Chausset, Sylvie Cassou-Schotte, Jean-Claude Pradels, Isabelle Haye, Dominique Vaillant, Anne Couplan